

REPORTAGE : DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



Février 2010 à Gap. 1 200 élus, éleveurs et chasseurs manifestent pour défendre un des leurs ayant abattu un loup. ARCH. S. D./« LA PROVENCE »

Dans les Alpes, le loup est une guerre

Le loup de souche italienne colonise les Alpes françaises depuis 1992. Et pilonne le moral des éleveurs d'ovins

JEAN-DENIS RENARD
ENVOYÉ SPÉCIAL
jd.renard@sudouest.fr

Elles ont pour nom « Monges », « Trois Évêchés-Bachelard », « Parpaillon-Ubaye » ou encore « Grand Coyer ». Ce sont quelques-unes des meutes de loups qui occupent les Alpes-de-Haute-Provence. On y dénombre huit zones de présence permanente du carnivore, le record de France.

En 1992, le premier couple a été observé dans le parc national du Mercantour, à cheval sur le département et sur celui, voisin, des Alpes-Maritimes. L'extension du territoire de la lutte a été rapide. En 2004, on recensait déjà près de 120 attaques annuelles sur les troupeaux. En 2013, l'État a reconnu la responsabilité du loup dans plus de 300 attaques, pour 910 bêtes indemnisées. Des sommets de la haute Ubaye au relief adouci de la basse vallée de la Durance, le loup est désormais chez lui.

C'est peu de dire que le sujet est sensible. L'arrivée du prédateur a bousculé l'élevage ovin, un pilier de l'économie. 600 000 brebis trans-

hument chaque année vers les estives dans les Alpes du Sud, essentiellement pour la production de viande. « On parle aussi mode de vie, culture et patrimoine. Ici, les paysages ont été façonnés par l'homme. Depuis toujours, les alpages sont entretenus par les troupeaux guidés par les bergers montés de Provence », appuie Pierre Martin-Charpenel, le maire de Barcelonnette, la sous-préfecture de la haute vallée de l'Ubaye.

Des patous et des bergers

L'élu est le fondateur des Indignés de l'Ubaye, une association de soutien à l'élevage. Il a choisi son camp, celui des brebis. Dans la tranchée d'en face, il y a les défenseurs de la nature, qui s'en tiennent au statut d'espèce protégée du loup. Au milieu, rien : les positions paraissent inconciliables. « Tant que les éleveurs ne voudront pas du loup, on ne pourra pas discuter. Il faut qu'ils s'adaptent », tranche à sa façon Naouel Vignol, la déléguée départementale de l'Aspas, l'Association pour la protection des animaux sauvages.

S'adapter, les éleveurs ne font que

ça. L'été, on discerne quelques taches blanches supplémentaires dans la mosaïque des troupeaux en altitude. Celles des patous, les chiens de protection. Les filets de protection électrifiés ont fait leur apparition pour rassembler les bêtes la nuit. Les bergers salariés ont également réinvesti les alpages. Rien n'y fait. Le loup est un gros malin qui sait déjouer les pièges. Il est capable de revenir à la charge plusieurs fois dans la même nuit. Les meutes sont organisées. Deux ou trois prédateurs amusent les patous à un bout de la prairie pendant que les autres croquent les brebis.

Lors des attaques nocturnes, le loup n'a nul besoin de sauter les filets. Il lui suffit d'attendre que le bétail, affolé, les enfonce dans le brouillard. Rapide et discret, l'animal est très difficile à effrayer, voire à tirer dans le cadre de déro-

gations préfectorales. Près de 100 autorisations de tir sont en vigueur dans le département pour la période 2014-2015. Deux loups ont été tués, l'un deux il y a deux semaines.

« Nez à nez avec un loup »

Le résultat ? La révolte ou la lassitude des éleveurs. Le loup est dans toutes les têtes. Il alourdit la charge de travail. Il oblige à des emplois du temps de dingue, jusqu'à la désunion des familles. Et il n'est physiquement jamais très loin. « À l'automne, il suit le garde-manger, il redescend dans les vallées. C'est manifeste depuis 2007-2008. L'hiver dernier, j'étais à 100 mètres de la maison, je tournais le coin de la bergerie. Je me suis retrouvée nez à nez avec un loup qui a détalé. Bientôt, on ne pourra même plus laisser les portes de la bergerie ouvertes, de peur qu'il ne vienne faire un car-

Élevage : le loup, la PAC et le reste

■ Cheville ouvrière de la Fédération départementale ovine et du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée, Francis Sol-da se bat pour les éleveurs, « les premiers écologistes, ceux qui permettent à des zones de pâturage d'abriter 300 espèces animales et végétales ». Depuis son exploitation de Manosque, dans le sud des Alpes-de-Haute-Provence, il envoie 4 000 têtes dans le Vercors chaque été.

Selon lui, le pastoralisme et la présence du loup sont clairement incompatibles. « C'est un métier de passionnés. Les types se sortent des petits salaires sur les exploitations, entre 1 200 et 1 600 euros par mois. Ils ne comptent pas sur la PAC, qui ne fait bien vivre que les grandes cultures. Le loup est un souci supplémentaire. Ils vont arrêter. Et pourtant, ce sont des gens jeunes avec des enfants, le tissu social des vallées. »

nage à l'intérieur », soupire Michelle Tron, dont l'exploitation est à Méolans-Revel, entre Barcelonnette et le lac de Serre-Ponçon.

« Notre seule planche de salut, c'est qu'il puisse être tiré par les chasseurs toute l'année »

Son mari et elle songent depuis longtemps à transmettre les rênes à leur fils. L'ancrage du loup dans les environs a bouleversé la donne. « Tout est remis en question, notre vision de l'avenir a changé. À quoi bon ? Notre fils a une formation de menuisier, il ne serait pas plus mal qu'il suive cette voie », ajoute-t-elle.

Mouflons, chevreuils, brebis

Canis lupus n'est certes pas un obsédé du gigot d'agneau. Animal opportuniste, il se sert largement dans la faune sauvage. « Il tape beaucoup dans le mouflon, le chamois et le chevreuil. Les effectifs chutent depuis cinq ou six ans. Le chasseur a des quotas ; le loup, non », résume Michel Allemand, l'un des 90 chasseurs de Méolans-Revel. La facilité de la chasse à la brebis et les besoins quotidiens du carnivore - de 3 à 5 kilos de viande pour un adulte - le ramènent néanmoins vers les troupeaux domestiques. On note d'ailleurs quelques cas de bovins et de chevaux attaqués. Une virgule en regard des dégâts constatés chez les ovins.

Président de l'association Éleveurs et Montagnes, au Lauzet-Ubaye, Yves Derbez se bat depuis des années contre l'indifférence. Jusqu'à une période récente, l'essentiel des pertes agricoles était déploré dans le périmètre du massif alpin. Très loin de Paris, où l'on a mis du temps à comprendre que la seule indemnisation du bétail tué ne pouvait suffire. « Une attaque, ce sont des brebis qui avortent, qui ne prennent pas de poids et qui ne passent pas devant le bélier. Mon troupeau a subi une attaque en 2011, qui m'a tué 101 brebis. J'ai touché 8 400 euros d'indemnités quand mon préjudice économique a dépassé 14 000 euros », s'indigne-t-il.

Selon lui, le loup n'a plus rien à faire dans les espèces protégées. La convention de Berne (1979) et la directive Habitats (1992) de l'Union européenne l'y maintiennent pourtant. « Notre seule planche de salut, c'est qu'il puisse être tiré par les chasseurs toute l'année. Sinon, l'élevage disparaîtra. Quand le loup fera vraiment de gros dégâts en plaine, peut-être le grand public et les politiques se rendront-ils compte de l'ampleur du problème. Mais, pour nous, j'ai bien peur que la prise de conscience arrive trop tard », juge l'éleveur. Au son de la voix, on aurait peine à déceler de la colère. Seulement de la tristesse.

À LIRE AUSSI

DEMAIN : Le loup, un nouvel arrivant en Lozère.

ET DANS « SUD OUEST DIMANCHE » D'HIER : 300 spécimens, 30 départements aujourd'hui, et demain dans le Sud-Ouest ?